

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
VENDREDI 27 MARS 2026

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : **19**

En exercice : **19**

Date de la convocation : **Lundi 23 mars 2026**

Qui ont pris part à la délibération : **19**

Date d'affichage : **Mardi 31 mars 2026**

Objet de la délibération :

37 – Fixation du nombre d'adjoints

Le vendredi 27 mars 2026 à 19 h 00, le conseil municipal de la Ville de MONTMEDY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LEONARD, Maire.

Présents : Mme AUBOIS Pascale, Mme BOUCHET Marie, M. COLLIGNON Antoine, Mme HARMAND Elisa, Mme HUOT Apolline, Mme HUSSON Anne, Mme LEBRET Bernadette, M. LEFEBVRE Serge, M. LEONARD Claude, M. LEONARD Pierre, M. LEROY Michel, Mme LHUIRE Laurence, Mme MARC Laurence, M. MATHIEU Jérôme, M. MERCIER François, M. MOUGEOT Jonathan, M. PIERRE Bernard, Mme SOYER Agnès

Excusés et représentés par pouvoir : M. ADNET Yannick (donne pouvoir à M. LEONARD Pierre)

Secrétaire de séance : Mme HARMAND Elisa

La commune de Montmédy se situant dans la strate de population comprise entre 100 et 2 499 habitants, l'effectif légal du conseil municipal est de 19 sièges.

Le nombre d'adjoints ne peut excéder 30% de cet effectif légal, arrondi à l'entier inférieur, soit 5 adjoints maximum.

Il est proposé de fixer le nombre d'adjoints pour la nouvelle mandature à 5.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté par 15 voix favorables et 4 voix contre :

FIXE le nombre d'adjoints à 5

CHARGE le Maire d'accomplir toutes formalités en vue de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire

après transmission à la sous-préfecture de VERDUN,
le 31 mars 2026 et publication ou notification
le 31 mars 2026

MONTMEDY, le 31 mars 2026
LE MAIRE,
Pierre LEONARD

Pour extrait certifié conforme,

MONTMEDY, le 31 mars 2026
LE MAIRE,
Pierre LEONARD